



# Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal  
Janvier 2017

## Homage aux poilus de la commune

À l'occasion du 11 novembre, l'Association des Anciens Combattants de Saint-Pierre-de-Côle a réalisé une exposition tout à fait remarquable sur la vie des soldats pendant la Grande Guerre.

Des panneaux retraçant l'histoire des combats ont été prêtés par le Musée Militaire de Périgueux et l'Office National des Anciens Combattants.

Mais le côté le plus émouvant de cette rétrospective tient au travail de recherche accompli par Jean-Michel Lahieyte et Estelle Chartrain pour faire revivre de façon saisissante les épreuves de ces hommes de la commune partis défendre leur patrie sur les différents fronts et dont 28 n'en sont pas revenus.

Lettres, photos, objets retrouvés dans les familles des poilus, annonces des décès, documents sur le retour des corps, sur les inhumations, sur la vie du village, la construction et l'inauguration du Monument aux Morts sont autant de souvenirs qui témoignent de cette tragédie.

Mercredi 9 novembre, l'exposition a été inaugurée en présence de Colette Langlade, députée et vice-présidente du conseil départemental, de Franck Besse, maire, de Lucien Gardillou, président des Anciens Combattants de la commune, ainsi que de Marc Pascual, maire de Saint-Front-d'Alemps, Claude Camélias, maire de Négrondes, Michel Dubreuil, maire de Quinsac et de nombreux représentants d'associations d'anciens combattants de Saint-Pierre et des communes voisines.

Les poilus : l'origine de l'appellation "poilus" pour nommer les soldats de la première Guerre Mondiale ne provient pas comme on le pense souvent au fait qu'ils n'avaient pas la possibilité de se raser dans les tranchées, mais désignait à l'époque des hommes courageux et virils ainsi que l'indique Albert Dauzat dans son ouvrage *L'argot de la guerre*.

*À suivre page 18*



*Homage rendu aux poilus après la guerre devant la mairie de Saint-Pierre-de-Côle.*

## Infos pratiques

### • Mairie

Le Bourg 24800 Saint-Pierre-de-Côle  
Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00.

### Permanences :

**Franck Besse**, maire : le mercredi matin et sur rendez-vous

**Site internet** : *saint-pierre-de-cole.fr*

Alimentation, mise à jour : Jacques Minier.

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

**Garderie** : ouverte de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30

Accueil et surveillance des élèves de 8h30 à 9h00 et de  
16h30 à 17h00 (en dehors de la garderie)

Tél : **05 53 62 21 18**

• **Agence postale communale**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h00

Mercredi : de 9h15 à 11h45.

### Urgences

**Samu** : le **15**

**Sapeurs-pompiers** : le **18**

**Gendarmerie** : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**  
entre 7h00 et 19h00

**Défibrillateur** :

sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions  
figurant sur l'appareil.

**Centre antipoison** (Bordeaux) :  
**05 56 96 40 80**

**Guêpes, frelons, abeilles** : contacter Jean-Marc Moreau  
de Lempzours, au **05 53 55 26 10**.

**Hôpital de Périgueux** - permanence d'accès aux soins :  
**05 53 45 25 25**

**Médecin de garde** : numéro d'appel de nuit (après 20h)  
et du week-end (du samedi 12h00 au lundi 9h00) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

**Pharmacie de garde** (dimanches et jours fériés) : **3237**  
(0,34 € la minute).

## État-civil

### Naissance

**Pillier** Timéo, Camille, né le 17 août 2016 à Périgueux

### Baptême civil

**Solbet** Ophélie, le 8 octobre 2016

### Décès

**Rey** Daniel, né le 24 février 1951, décédé le 15 septembre 2016 à Limoges

**Combalier** Paulette, épouse **Mortessagne**, née le 24 avril 1926, décédée le 29 septembre 2016 à Périgueux

**Evans** Dulcie May, veuve **Cole**, née le 15 juillet 1915, décédée le 22 octobre 2016 à Saint-Pierre-de-Côle

**Besse** Yvonne, veuve **Reydy**, née le 3 avril 1929, décédée le 8 novembre 2016 à Mareuil

**Fournier** Odette, veuve **Petit**, née le 23 septembre 1926, décédée le 9 novembre 2016 à Périgueux

**Pinalie** Jean-Max, né le 26 juin 1939, décédé le 12 juillet 2016 à Brantôme

**Chapeyroux** Francis, né le 22 mars 1956, décédé le 22 novembre 2016 à Agonac

**Mouret** Claude, né le 3 juin 1947, décédé le 23 novembre 2016 à Limoges

### Saint-Pierre-de-Côle infos

**Directeur de la publication** : Franck Besse

**Réalisation et mise en page** : Jacques Minier, Daniel Desthomas.

**Ont collaboré à ce numéro pour les associations** : *Comité des fêtes* : Daniel Desthomas; *Club de l'Amitié* : Jeannine Laroussarie et Georgette Carpazcis; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay; *James Band* : Marina Blanchard et Cassandre Allafort. *Renaissance du Vieux Bruzac* : Sonia Breux-Pouxviel; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri.

**Photographies** : Daniel Desthomas, Jacques Minier et les responsables des associations

**Impression et édition** : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. **Tirage** : 250 exemplaires

**Distribution** : Robert Lassimouillas

## Le mot du maire

Le millésime 2016 restera dans les mémoires des habitants de notre commune car il aura vu se dérouler le plus gros chantier entrepris de longue date, du fait de l'ampleur des travaux réalisés, du nombre d'entreprises intervenantes et du montant du budget investi (plus de 500 000 €).

Aujourd'hui, tout le monde peut apprécier le résultat et l'amélioration apportée à la traversée de notre bourg : la présence d'un feu tricolore sécurise le croisement dit des "quatre routes", les détecteurs de vitesse et la chicane disposée route de Brantôme permettent de ralentir le passage des véhicules, notamment des poids lourds.

La nouvelle signalétique routière ainsi que les lampadaires améliorent également l'aspect esthétique du village.

Enfin, l'aménagement paysager, n'a pas été négligé et les plantations réalisées récemment commenceront à se révéler dès le retour du printemps.

Il restera à effectuer prochainement le revêtement de la route de Villars.

Encore une fois, je tiens à remercier, au nom des habitants de Saint-Pierre-de-Côle, tous ceux : conseillers



municipaux, employés communaux, entrepreneurs et leurs équipes, maîtres d'œuvres, etc. qui ont contribué à la réussite de cette opération. Sans oublier les organismes qui ont contribué à son financement.

Vous découvrirez dans ces pages d'autres aménagements réalisés en cours d'année et dont les acteurs méritent aussi d'être salués. D'autres projets, de moindre importance certes, nous attendent pour les années qui viennent, il en sera question dans les prochaines éditions de ce bulletin. J'adresse enfin mes félicitations aux responsables et membres des associations qui ont œuvré aux nombreuses animations qui contribuent à l'attrait de notre commune.

Pour terminer, je souhaite de bonnes fêtes à tous et vous donne rendez-vous le 8 janvier.

Pour terminer, je souhaite de bonnes fêtes à tous et vous donne rendez-vous le 8 janvier.

### Vœux du maire

Le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux habitants de la commune

le **dimanche 8 janvier 2017 à 15h00** à la salle des fêtes.

### Changement chez les adjoints

Suite à la démission de Myriam Joussein, pour des raisons personnelles, de son mandat de conseillère municipale et donc de sa fonction de première adjointe au maire, le conseil municipal s'est réuni le 23 septembre en séance extraordinaire pour désigner un nouvel adjoint.

Conformément à la loi, Isabelle Commery, précédemment seconde adjointe, devient première adjointe et il est procédé à l'élection du second adjoint.

Après un vote à bulletin secret, Philippe Banchieri, seul candidat, est élu par 10 voix sur 10 votants.



Isabelle Commery et Philippe Banchieri

### Recensement 2017



Le recensement des habitants et de habitations de la commune se fait tous les cinq ans. Il aura lieu en 2017 du **19 janvier au 18 février**.

Isabelle Commery, 1<sup>ère</sup> adjointe pilote l'opération et a recruté Françoise Thomas et Marc Aubineau (photos ci-dessus) qui viendront chez les habitants recueillir les informations nécessaires. Elle vous remercie de leur faire bon accueil.

## Conseil municipal

Séance du 8 juillet 2016

**Étaient présents** : Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commy, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Chantal Gay. Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert. Absents : Daniel Desthomas (pouvoir à Franck Besse), Michel Simonet (pouvoir à Philippe Banchieri), Myriam Joussein.

### Vie scolaire

Il est procédé à la lecture des nouveaux statuts du SVS (Syndicat de la vie scolaire), qui amènent un certain nombre d'interrogations :

- le maintien du siège social à la mairie de la Chapelle-Faucher jusqu'au 31 décembre 2016 puis son transfert à Saint-Pierre-de-Côle.
- le coût de la cantinière, actuellement financé par Saint-Pierre.
- la modification du circuit du bus scolaire
- l'indemnité de la présidente : il faut évaluer le montant de celle-ci.

Compte tenu de ces interrogations, il convient de reporter le vote des statuts lors de la prochaine réunion du conseil.



Séance d'éducation physique à l'école.

### Rapport annuel sur l'assainissement et l'eau potable

Le maire présente le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de la Chapelle-Faucher-Cantillac. Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil

municipal. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Concernant la question de l'extension du schéma d'assainissement au secteur de Talussou, il est rappelé qu'une partie des travaux sera prise en charge par le SIAEP. Le conseil approuve ce rapport.

### Validation des nouveaux statuts du SIAEP

Le maire informe sur la délibération du SIAEP la Chapelle Faucher-Cantillac qui porte sur la modification des statuts afin d'intégrer Brantôme-en-Périgord et Saint-Front-la-Rivière dans la liste des communes adhérentes. Le conseil donne son accord.

### Occupation du domaine public par l'Auberge la Marmite

Le maire fait part des règles d'occupation du domaine public en vigueur. Il en ressort qu'une permission de voirie relève de l'autorité administrative et doit donner lieu à un arrêté.

Il donne lecture de la demande de M. Dubois de l'Auberge de la Marmite d'installer sa terrasse sur le domaine public pour la saison estivale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde cette autorisation et fixe une redevance de cinquante euros semblable à celle appliquée l'année précédente.

### Chemins de Puy Belair et Châtellerie

Le maire fait part au conseil municipal de deux demandes de déplacement d'une section de chemin rural :

- demande de la SCI Juillet pour un chemin situé au lieu-dit Châtellerie.
- demande des consorts Ferrant pour un chemin situé au lieu-dit Puy-Belair. Il présente les dossiers techniques déposés par le cabinet Bonneteau en vue d'une enquête publique.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

### Contrat de maintenance de la chaudière à bois

Le maire informe les membres du conseil que le contrat d'entretien de la chaudière à bois communale ne sera plus assuré par la société Vinci Facilities et rappelle que deux offres ont été retenues : ATSE Bordes et Engie. Après examen des différents devis, le conseil

## Conseil municipal (suite)

### Séance du 8 juillet 2016 (suite)



Balustrades métalliques posées à l'entrée de l'église (en haut) et devant la boulangerie (en bas).



confie le marché à la ATSE BORDES de Saint-Geniès, pour un montant de 1 166 € HT.

#### **Vente du mobil home du camping**

Le maire propose de procéder à la vente du mobil home installé sur le terrain de camping. Il rappelle que ce mobil home d'occasion acquis en 2011 par la commune pour la somme de 2 000 € est dans un état de vétusté tel qu'il n'en permet pas la location. L'offre de M. et Mme Collart de l'acheter pour la somme de 200 € en l'état est approuvée par le conseil qui précise que l'enlèvement sera à la charge des acheteurs.

#### **Parmi les questions diverses :**

##### **Attribution d'un logement communal**

Deux candidats postulaient pour le logement communal vacant situé route de Brantôme : Nicolas Guilloux et

Juan Serrano-Molina, salarié de l'entreprise Recymap située sur la commune. C'est ce dernier qui a été retenu.

##### **Proposition ATD/SATESE**

La société propose une formation gratuite sur quatre ans pour le personnel en charge de l'exploitation d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux. Cette formation est proposée à l'employé communal, Kevin Bray.

##### **Fourniture de gaz**

La nouvelle proposition de Finagaz pour le remplissage de la cuve a été retenue.

##### **Portes et fenêtres**

Les travaux sur les portes et fenêtres de la salle des fêtes et de l'agence postale communale ont été réalisés.

##### **Aménagement forestier**

Compte rendu de la réunion AFAF (aménagement foncier agricole et forestier) de Vaunac-Saint-Pierre-Eyzerac-Thiviers. Un montant de 41 123 € (aidé à 80 %)

#### **Aménagement forestier : enquête publique**

Une enquête publique est ouverte concernant le projet de nouveau parcellaire et les programmes de travaux connexes des communes de Vaunac-Eyzerac-Saint-Pierre-de-Côle et Thiviers. Elle se tiendra du 16 janvier à 9h00 au 24 février 2017 à 17h00. M. Fournier, commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Vaunac les :

- Lundi 16 janvier de 9h00 à 12h00
- Mardi 24 janvier de 14h00 à 17h00
- Samedi 28 janvier de 9h00 à 12h00
- Lundi 30 janvier de 14h00 à 17h00
- Mercredi 8 février de 9h00 à 12h00
- Jeudi 16 février de 14h00 à 17h00
- Vendredi 24 février de 14h00 à 17h00

Des observations, propositions, contre-propositions peuvent être adressées par mail à cette adresse : [epp.vaunac@gmail.com](mailto:epp.vaunac@gmail.com).

Pour plus de détails consulter l'affiche en mairie.

## Conseil municipal (suite)

### Séance du 16 septembre 2016

**Étaient présents :** Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commercy, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Michel Simonet. Absente : Myriam Joussein.

#### Association musicale

Le maire donne la parole à Marina Blanchard qui présente son projet de création d'une association musicale sur la commune. Composée de huit musiciens cette association, le *James Band*, interprète un répertoire de musique rock et variétés françaises. Elle se réunirait tous les week-end pour les répétitions et demande le prêt d'une salle. Le conseil donne son accord pour le prêt de la salle des fêtes sous condition du respect du planning de location.



*Le James band s'est produit lors du 11 novembre.*

#### Modification des statuts du SVS

À la suite du départ de la commune de Saint-Front-d'Alemps du Syndicat à la vie scolaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016, le SVS a modifié ses statuts.

Désormais, le Comité syndical sera composé et administré par les communes de la Chapelle-Faucher et de Saint-Pierre-de-Côle pour organiser le transport scolaire, les emplois de l'accompagnatrice du bus et de l'ATSEM. Le conseil approuve les nouveaux statuts.

#### Rapport 2015 du Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le maire présente le rapport pour l'exercice 2015 concernant le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

#### Achat véhicule communal

Le maire fait part au conseil de la proposition de Madame Mazières qui, suite au décès de son mari, propose

de vendre à la commune un véhicule C15 pour une somme de 1 000 euros. Il précise que ce véhicule servira à l'agent communal en complément du véhicule Renault 4 F4 donné à la commune. Le conseil accepte.

#### Convention d'occupation précaire

Le conseil décide de signer une convention d'occupation précaire du terrain Roussarie au profit de M. Bellard. Ce terrain concerne les parcelles n° D 665, 1184, 1404 et 1405 derrière le Bourg, pour une superficie de 1ha 64a 90ca. Le montant de la redevance d'occupation est fixé à 170 euros. Cette convention n'est pas reconductible de façon automatique et se terminera le 31 octobre 2017.

#### Rétrocession d'une concession au cimetière

Le maire fait lecture du courrier de Mme Halleur née Warnet, propriétaire d'une concession dans le cimetière communal qui voudrait rétrocéder cette concession enregistrée au nom de la famille Chassain au motif que celle-ci est vide de tout corps, les ossements ayant été transférés dans la concession acquise par M. Pigeassou Édouard en 1937.

Après des recherches, la commune a retrouvé trace de l'acquisition de la concession Pigeassou mais n'a rien au nom de Chassain. Dans l'attente de renseignements plus probants le conseil décide de reporter sa décision à une date ultérieure.

#### Nettoyage de la cuisine de la Salle des Fêtes

Après consultation de plusieurs entreprises, le maire propose de reconduire la société Baby Clean de Saint-Front-d'Alemps pour le nettoyage de la cuisine de la salle des fêtes deux fois par an, à l'issue de la saison estivale et après les fêtes.

#### Demande de subvention de l'association de chasse

L'association de chasse de Saint-Pierre-de-Côle, la Renardière vient de modifier ses statuts, de renouveler son bureau et d'établir son siège social à la mairie. Elle demande que la subvention pour 2016 dont elle avait fait don à la coopérative scolaire lui soit reversée. Le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande et réétudiera la question lors du budget 2017. Il décide en outre de lui faire don d'une porte et d'un congélateur que la commune n'utilise plus.

## Conseil municipal (suite)

### Séance du 16 septembre 2016 (suite)

#### Parmi les questions diverses :

##### Point sur les terrains à vendre de la SCI Pierre

Il est fait lecture d'un courrier de demande de renseignement d'un cabinet d'expertises foncières sur les parcelles appartenant à la SCI Pierre dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire auprès du Tribunal de Grande Instance. La commune rappelle qu'elle est titulaire d'une promesse de vente sur deux des terrains concernés par l'évaluation. Il est rappelé de plus que la commune dispose d'un droit de préemption sur ces biens.

##### Projet d'association de pétanque

Une nouvelle association de pétanque demande à s'installer sur la commune. Le conseil demande à ce que son siège social soit domicilié à la mairie. Les statuts et l'assurance lui sont demandés. À côté des tournois de pétanque traditionnels, elle devra organiser un tournoi "open" ouvert aux non licenciés.

##### Limitation de vitesse sur les chemins ruraux

MM Mélier et Monerie demandent une limitation de la vitesse à 30 km/h sur le chemin rural de Reynerie à Saint-Chavit qui passe devant leurs propriétés craignant que l'achat d'un bâtiment par la société de chasse n'entraîne une forte augmentation des passages. Contact sera pris avec l'association afin de demander à ses membres de respecter la tranquillité des riverains et éviter toute vitesse excessive.

##### Commission voirie

Est prévu le revêtement point à temps de la voirie de la Bélofie à Lavy, ainsi que la Portière, la Bélonie, la Bénéchie. La charge de voirie augmente pour la commune de 3 245 m à 4 545 m. La voie communale 2001, qui relie Saint-Chavit à la voie d'intérêt communautaire 4 à la limite de Vaunac, devient intercommunale et sera à la charge de la communauté de communes. Reste en voie intercommunale 20 710 m ce qui représente un coût d'entretien de 33 136 € (à 1,6 €/m).

##### Équipements de sécurité de la garderie

L'aménagement d'un nouveau local de garderie rendra nécessaire son équipement en alarme T4, détecteur de fumée, extincteur 6 litres à eau pour un montant prévisible de 140 € TTC. De plus, le remplacement des 23 blocs de sécurité est à prévoir (30,40 € pièce) sur les

quatre prochaines années. Le nouveau système d'alarme coup de poing autonome coûte 51 €.

##### Remplacement à la cantine

Suite à la prolongation de l'arrêt maladie de Liliane Pappin, les contrats de Fabienne Besse et Jackson Renard sont prolongés.



Fabienne Besse et Jackson Renard assurent le service à la cantine scolaire.

##### Columbarium du cimetière

L'entreprise Dubreuil a proposé un modèle à 8 cases pour un coût total d'environ 8 500 € avec l'aménagement du terrain et la pose d'un banc.

##### Point sur la traverse du bourg

La rallonge du réseau d'assainissement au bord de la rivière (réseau de refoulement des eaux usées en attente sous la RD68) coûtera 2 700 € en section d'investissement.

Il a été procédé à la pose d'un garde-corps devant la boulangerie et d'une rampe devant l'église. Le revêtement du pont est à la charge du département.

##### Camping municipal

La recette brute pour la saison se monte à 1 200 € environ, en baisse par rapport à 2015. Beaucoup de campeurs ont renoncé à s'installer en raison des travaux réalisés dans le bourg pendant la saison estivale.

##### Désignation d'un référent défense

Pour la commune Patrick Demarthon, volontaire pour cette fonction, assistera à la réunion organisée le 10 janvier à Saint-Pardoux-la-Rivière par la préfecture.

## Conseil municipal (suite)

Séance du 21 octobre 2016

**Étaient présents :** Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commery, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, , Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, , Michel Simonet. Absents : Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse, Véronique Jobert avec pouvoir à Patrick Demarthon.

### Adhésion Comité départemental d'action sociale

Le Comité départemental d'action sociale de la Fonction publique territoriale a été créé en 1992. La commune y a adhéré en 2004. Le conseil décide de renouveler son adhésion pour l'année 2017.

### Élections de délégués syndicaux

Suite à la démission de Myriam Joussein du conseil municipal, il est procédé aux élections des délégués de la commune auprès de trois syndicats inter communaux : le Syndicat mixte d'intervention et de prévention scolaire de Nontron (SMIPS), le Syndicat mixte d'organisation et de sécurisation scolaire de Thiviers (SMOSST) : Isabelle Commery et Véronique Jobert, titulaires ; Philippe Banchieri et Franck Besse, suppléants ; le Syndicat à vocation scolaire de La Chapelle-Faucher (SVS) : Isabelle Commery et Philippe Banchieri, titulaires, Véronique Jobert et Franck Besse, suppléants.

### Tarifs de branchement à l'assainissement collectif

Pour assurer l'équilibre du budget assainissement, le montant du droit de raccordement individuel au réseau doit faire l'objet d'une réévaluation pour l'année 2016-2017. Ce raccordement est à la charge des propriétaires.

Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer le prix de raccordement individuel au réseau d'assainissement à 450 € TTC (300 € auparavant) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. A cet égard est évoqué le projet d'extension du zonage d'assainissement au lieu-dit Talussou avec une vingtaine de raccordements nouveaux.

### Maison Webster

Le conseil décide de ne pas préempter pour cette vente.

### Traverse du bourg

Le conseil valide l'avenant d'augmentation avec l'entreprise Bonnefond dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse du bourg. Prix des prestations prévues au marché : 408 632 € HT.

Nouvelles prestations :

- fourniture et pose de panneaux de signalisation sur

les mâts de feux tricolores

- fourniture et pose de panneaux de pré-signalisation pour feux tricolores

- réalisation des entrées riveraines de la route départementale 78, en béton bitumineux ; fourniture et pose d'une bouche d'égout à grille carrée concave.

Prix des nouvelles prestations sous-traitées : 2 610 € HT.

### Parmi les questions diverses :

#### Anciens Combattants

Ils demandent à entreposer du matériel (des tables et des bancs) au sein des ateliers municipaux.



*Minute de silence lors de la cérémonie à la mémoire des Anciens Combattants de 1914-1918.*

*De gauche à droite Jean Guinot, Lucien Gardillou, Jean Dubain, Franck Besse, Jean-Claude Collard, Giles Rothwell et Christine Banchieri.*

### Entretien de la voirie communale

Le goudronnage des voies communales de la Bénéchie, la Portière, la Bélonie, Bruzac, et de la cour de l'école a été effectué pendant les vacances de la Toussaint.

### Portail du cimetière

Le portail va être élargi et son seuil refait.

### Cantine scolaire

Des grilles vont être installées aux fenêtres de la cantine scolaire.

### Annuaire de gestion de crise

Les noms des personnes à contacter en cas de crise (catastrophe naturelle, accident grave, etc.) ont été transmis à la préfecture ; ce sont dans l'ordre : Franck Besse, Isabelle Commery, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon.

## Conseil municipal (suite)

Séance du 25 novembre 2016

**Étaient présents :** Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commercery, Patrick Demarthon, Daniel Desthomas, Gilbert Deschamps, Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Michel Simonet.

### **Chemin de Puy Belair et Châtellerie**

Enquête en cours...

### **Chemin de Puy Chaud**

Ce chemin situé sur la commune de Saint-Pierre dessert une habitation de Villars. Les frais d'entretien seront partagés d'un commun accord entre les deux communes pour un montant total de 972 € (soit 486 € chacune).

### **Opération de recensement de la population**

Le recensement des habitants et des logements de la commune va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2017. Les agents recenseurs ont été recrutés ; il s'agit de Françoise Thomas et de Marc Aubineau. Les habitants sont priés de leur réserver le meilleur accueil.

### **Financement de la traverse**

Pour régler certaines factures concernant les travaux de la traverse du bourg et en attendant le versement des subventions prévues, la commune doit contracter un prêt relais de 80 000 €. Après examen des propositions de différentes banques, c'est l'offre du Crédit Agricole d'un prêt à taux fixe de 0,91 % avec possibilité de remboursement anticipé qui a été retenue. Les frais se montent à 150 € et seul les montants nécessaires seront utilisés et pris en compte pour les intérêts.

Pour le financement de la seconde tranche, la part du département passant de 40 à 25%; il a été nécessaire de revoir la répartition des subventions comme suit : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux, relevant de l'État) : 47 614 € ; Conseil départemental : 48 928 € ; amendes de police : 30 000 € ; commune : 108 000 €, soit un total de 234 856 €.

### **Charte zéro pesticide**

Il s'agit de signer la Charte proposée par le département qui engage les communes à ne plus utiliser de pesticides sur le domaine public. Le conseil approuve la charte par neuf voix contre une.

### **Vente d'un terrain**

La commune ne préemptera pas le terrain vendu par M. Vignol.

### **Subvention exceptionnelle au Club de l'Amitié**

Les membres du club, aidés par des bénévoles extérieurs, ayant réalisé des décorations pour orner le village lors des fêtes de fin d'année, demandent à la commune de contribuer à l'achat de la peinture et du vernis. Le conseil décide d'attribuer au club une somme de 100 €.

### **Désignation du délégué au conseil communautaire**

En raison de l'absorption de la communauté des communes du Pays Thibérien par celle du Pays de Jumilhac-le-Grand, au 1<sup>er</sup> janvier, la commune ne sera plus représentée que par une seule personne. Le conseil désigne Philippe Banchieri comme titulaire. La nouvelle entité se dénommera : "*communauté des communes des Marches du Périg'Or et du Limousin*".

### **Parmi les questions diverses :**

#### **Cérémonie des vœux du maire**

Elle aura lieu le dimanche 8 janvier 2017 à 15h00 à la salle des fêtes. Tous les habitants sont cordialement invités.

#### **Réception des travaux du bourg**

Elle a eu lieu le jeudi 23 novembre en présence du maire, de plusieurs conseillers municipaux et des représentants des entreprises chargées des travaux. Hormis le déplacement d'un panneau de signalisation, l'ensemble des travaux ont été réceptionnés.



*Réception des travaux de la traverse, ici route de Saint-Jean-de-Côle : un poteau doit être déplacé pour améliorer la visibilité des panneaux de signalisation.*

### Naissance d'une nouvelle communauté de communes

La révision du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), prévue par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, va entraîner le regroupement des communautés de communes du Pays Thibérien et du Pays de Jumilhac-le-Grand, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La nouvelle entité s'appellera : *Communauté des communes des Marches du Périg'Or et du Limousin*.

C'est l'aboutissement d'un processus initié en 2015 par la Préfecture de Dordogne. Techniquement, la communauté des communes du Pays Thibérien (CCPT) amputée de Sorges et de Ligueux (qui rejoignent la communauté d'agglomération de Périgueux) est absorbée par celle de Jumilhac-le-Grand.

Dès le départ, l'ensemble des communes du Pays Thibérien s'étaient opposées à cette absorption, préférant une fusion des deux entités. Mais le Préfet a maintenu l'absorption. Ainsi, la nouvelle communauté regroupera 22 communes pour une population de 14 572 habitants, soit 24 habitant au kilomètre carré (Dordogne : 45,9 hab/km<sup>2</sup>, France : 103,4 hab/km<sup>2</sup>). Elle sera administrée par 38 conseillers communautaires désignés par les communes. Saint-Pierre-de-Côle y sera représenté par Philippe Banchieri, suppléé par Isabelle Commercy.

#### 14 572 habitants sur 22 communes :

(PJ : pays de Jumilhac ; PT : Pays Thibérien)

- Chalais (PJ)
- Cognac-sur-l'Isle (PT)
- Eyzerac (PT)
- Firbeix (PJ)
- **Jumilhac-le-Grand**
- La Coquille (PJ)
- Lempzours (PT)
- Miallet (PJ)
- Nantheuil (PT)
- Nanthiat (PT)
- Négrondes (PT)
- Saint-Front-d'Alemps (PT)
- Saint-Jean-de-Côle (PT)
- Saint-Jory-de-Chalais (PJ)
- Saint-Martin-de-Fressengeas (PT)
- Saint-Paul-la-Roche (PJ)
- Saint-Pierre-de-Côle (PT)
- Saint-Pierre-de-Frugie (PJ)
- Saint-Priest-les-Fougères (PJ)
- Saint-Romain-Saint-Clément (PT)
- **Thiviers** (PT)
- Vaunac (PT)

#### Compétences des communautés de communes actuelles

Les communautés de communes disposent de trois types de compétences : obligatoires, optionnelles et facultatives. Voici les compétences actuelles des deux communautés qui seront regroupées début 2017.

##### Pays Thibérien

Effectif : 24 employés

##### Compétences obligatoires :

Aménagement de l'espace (SCOT\*, urbanisme, ZAC\*, crématorium, ZAE\* , réserves foncières, promotion économique, bâtiments relais, etc.)

##### Compétences optionnelles :

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Action sociale (service à la personne, portage repas)
- Équipement culturel (bibliothèque)
- Aménagement numérique

##### Compétences facultatives :

- Accueil périscolaire, centre de loisirs
- Tourisme
- Logement social

\* ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), ZAE (Zone d'Activités économiques).

##### Pays de Jumilhac-le-Grand

Effectif : 27 employés

##### Compétences obligatoires :

Aménagement de l'espace (SCOT\*, PDIPR\*), développement économique et touristique.

##### Compétences optionnelles :

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Action sociale (service à la personne, portage repas)
- Logement social
- Éducation et culture
- Aménagement numérique

##### Compétences facultatives :

- Accueil périscolaire, centre de loisirs, micro-crèche
- Culture (animation et soutien)

\* SCOT (Schéma de COhérence Territoriale, PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée).

### Plan communal de sauvegarde

Nous approchons de la phase finale de la création de notre plan communal de sauvegarde (PCS) qui consistera à la validation par la préfecture. Néanmoins il manque quelques acteurs pour que celui-ci soit exhaustif.

Il existe deux systèmes d'alerte possible de la population en cas de crise : faire circuler un véhicule diffusant un message par mégaphone ou disposer d'une liste de "personnes relais" chargées d'alerter leurs voisins, à partir d'une liste qui leur est fournie, après avoir été prévenues par la mairie (équipe de crise).

Ces « personnes relais » sont des hommes et des femmes de tout âge, volontaires, présents chez eux (il est prévu plusieurs référents sur un même secteur en cas d'absence de l'un) qui seront reconnus comme tel par l'équipe de crise.



*Un des risques auxquels la commune est exposée : la crue de la Côte de février 2016.*

#### On recherche des volontaires

Il faudrait au moins deux personnes pour les secteurs suivants :

- Cesserou
- Les Landes
- Le Bourg 1 (vers Villars et Thiviers)
- Le Bourg 2 (vers Brantôme et les Batelaires)
- Le Bourg 3 (vers Sorges)
- La Raze
- Talussou,
- La Bélonie
- La Rivarie
- Guichardie
- Reynerie
- Les habitats isolés.

#### Prêt de matériel

Suivant la nature de la crise (accident routier important, inondation, incendie, tempête ou perte du réseau électrique etc.) certains matériels pourraient s'avérer utiles.

Nous souhaitons également recenser les particuliers qui accepteraient de mettre à disposition de l'équipe de crise des barques, des groupes électrogènes, des engins de chantier, des véhicules (4X4), etc.

Pour tout ceci se faire connaître auprès de la mairie ou de Philippe Banchieri ([philippe.banchieri@gmail.com](mailto:philippe.banchieri@gmail.com)) chargé par le maire de la rédaction du PCS.

### Noël à Saint-Pierre de Côte

Cette année, un groupe de bénévoles désireux de rendre le centre-bourg de St Pierre de Côte plus festif pour ces fêtes de fin d'année, a entrepris de confectionner des décorations de Noël. Ainsi, trois demi-journées par semaine ce mois de novembre, ces bénévoles se sont réunis pour travailler, et nous les en remercions.

Merci donc à M. le Maire et son conseil municipal pour leur soutien. Merci à : Brigitte, Christine, Christine, Claude, Daniel, Evelyne, Francis, Françoise, Georgette, Irène, Jackie, Jackie, Jeannine, Jennyfer, Lily, Lisbeth, Marie-France, Mark, Nicole, Patrick, Paulette, Paulette, Philippe, Thierry.

Merci aussi à tous ceux qui nous aideront à installer les sapins et décorations!

Bonnes fêtes de fin d'année 2016 à tous ! Christine Banchieri.



## Vie scolaire

### Garderie périscolaire



Christine Ranouil et Michèle Mi-gout, animatrices périscolaires.

Christine Ra-nouil, directrice périscolaire a pris en charge la garderie et les temps d'accueil périscolaire (TAP) à l'école communale depuis la rentrée ; elle est assistée de Michèle Mi-gout qui inter-

vient les jeudis et vendredis.

Avec l'aide d'intervenants extérieurs, elle propose diverses activités d'éveil aux élèves : initiation au basket et au hand-ball, pour les sports, ainsi que des jeux de société et des rencontres avec des membres du Club de l'Amitié.

Au cours de celles-ci, ils ont pu entendre des contes et découvrir l'usage d'objets insolites ou anciens, inconnus d'eux, tels que des paniers à salade, des lampes à pétrole, des téléphones, des tourne-disques ou des pinces à linge en bois...

À l'occasion de la semaine du goût, une animation spéciales leur a été proposée en rapport avec les aliments. Ils ont découvert la fabrication du pain avec le boulanger, Jean-Luc Mazeau, puis avec de la pâte fournie par celui-ci, ils ont fabriqué un pain pour la cantine ainsi que des petits pains individuels à rapporter à la maison. Ces pains, agrémentés de noix et de fruits secs, ont été cuits dans le four de la cantine avec l'aide des cantinières, Fabienne et Jackson.

Pour la cantine, ils ont réalisé, une exposition avec des visages réalisés avec des aliments prévus au menu de la semaine.

### Regroupement pédagogique

À la rentrée de septembre 2016, le regroupement pédagogique a accueilli 64 enfants répartis comme suit :

- La Chapelle-Faucher, 1 classe de maternelle : 21 élèves, soit 4 en petite section, 11 en moyenne section et 6 en grande section.
- Saint-Pierre-de-Côle, 2 classes : 43 élèves, soit : 6 CP, 7 CE1, 11 CE2, 7 CM1 et 12 CM2. Les élèves de CE2 sont répartis sur les 2 classes.

Rentrée 2017 : 12 élèves de CM2 quitteront l'école pour rejoindre le collège.

Pour la suite, Christine prévoit de faire intervenir des personnes pour parler aux enfants de leur métier ou de leurs passions. Elle en appelle à tous les habitants de la commune à cet effet.

Enfin, elle souhaite remercier tous les parents qui se sont investis en ce premier trimestre, ainsi que les membres du Club de l'amitié, la secrétaire de la mairie, Laurence, Fabienne et Jackson, et tous les membres du conseil municipal pour leur aide et leur soutien.



Initiation au hand-ball à la salle des fêtes avec Guillaume Arvieux et Rémi Gazquez du CEPE Vert hand-ball.

### Initiation aux secours

Patrick et Paulette Demarthon, moniteurs de secourisme ont initié les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Anne Lagarde, directrice. Au cours de deux interventions, ils leur ont présenté les premiers gestes à prodiguer en cas d'accident.



### Nouveaux ordinateurs

Trois nouveaux ordinateurs ont été installés à l'école, ils ont été financés comme suit :

- Conseil départemental : 1 000 €
- Lempzours : 500 €
- Saint-Front-d'Alemps : 500 €
- Saint-Pierre-de-Côle : 300 €.

## Vie scolaire

### Les locaux de la garderie réaménagés

La nouvelle répartition scolaire pour la rentrée 2016 rendait nécessaire le réaménagement et l'extension des locaux de la garderie périscolaire. Des travaux ont donc été réalisés par l'intermédiaire de la Communauté de communes du Pays Thibérien.

Le plan de financement de cette opération, dont le coût était estimé à 15 720 € TTC a pu bénéficier d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales, du FCTVA (fonds de compensation pour la TVA), le complément faisant l'objet d'un fonds de concours apporté par les communes de Saint-Pierre-de-Côle et de Lempzours, se décompose comme suit : participation CAF : 5 147 € ; FCTVA : 2 578 € ; communes : 7 994 € (dont 3 000 € pour Lempzours).

Les travaux sont en cours d'achèvement de façon à pouvoir accueillir les enfants début janvier.



*Le nouveau local accueillera les enfants de la garderie début janvier.*

## Vie communale

### Le James Band en répétition à Saint-Pierre-de-Côle

Une nouvelle association vient d'élire domicile sur la commune, il s'agit d'un groupe de huit jeunes musiciens. Dénommé le James Band, il est mené par sa chef de musique, Marina Blanchard. Jacques Royer préside l'association, assisté de Cassandre Allafort, secrétaire et Aurore Blanchard, trésorière.

Les membres du groupe qui jouaient ensemble depuis longtemps, ont créé leur association en 2016, ils sont en train de se constituer un répertoire et tiennent leurs répétitions à la salle des fêtes, les vendredis, samedis soir ou dimanche dans la journée, en fonction de la disponibilité de la salle et de celle des musiciens. Ces séances sont publiques.

Le groupe s'est produit à Saint-Pierre lors de la cérémonie du 11 novembre et se dit prêt à participer aux animations de la commune si on le leur demande. Pour la suite il envisage de jouer dans des bodegas ou des festivals.



*Marina, Cassandre, Aurore, Clément, Maxime, Thomas et Théo. Absent de la photo : Jonathan et son sousbassophone.*

### Site internet de la commune

Le site officiel de Saint-Pierre-de-Côle ([saint-pierre-de-cole.fr](http://saint-pierre-de-cole.fr)) est à la disposition des responsables d'associations de la commune pour présenter leurs activités et leur programme d'activité. Il détaille également les entreprises, commerces, producteurs locaux présents sur son territoire ainsi que les hébergements touristiques disponibles. Si vous souhaitez y figurer, utilisez le bouton "contact" sur le site ou déposez les informations utiles à la mairie.

Vous y retrouverez également toutes les éditions de votre journal au format PDF.

## La vie des associations

### Le Club de l'Amitié

Janine et Georgette vous retracent ci-après les manifestations et les sorties en autocar pour les années 2015-2016.

Pour l'année 2016-2017, nous commencerons par la galette des rois le 29 janvier 2017. Chaque mois aura sa manifestation et comme d'habitude, des "petits papiers" vous seront distribués ; "gardez-les bien en vue" ! Car ce serait dommage de louper l'occasion de se retrouver. Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.



Une scénette donnée lors du repas du Club

### Activités 2015 - 2016

19 décembre 2015 : venue du Père Noël, grande participation du village. La promenade a été appréciée par les adultes et les enfants, ceux-ci à tour de rôle sur le dos des ânes ? À l'arrivée une bonne odeur de chocolat et de vin chaud nous attendait à la salle des fêtes.

24 janvier 2016 : galettes des Rois préparées par les membres du Club avec le cidre. Qui est l'adulte qui se cache derrière l'enfant ? Joie partagée en voyant les anciennes photos.

7 février 2016 : chandeleur : crêpes préparées par les membres du Club avec projection du film de l'année 2015.

6 mars 2016 : Loto. Encore cette année, notre loto a eu du succès : nombreux lots (certains offerts). Assistance nombreuse. La buvette et les pâtisseries faites maisons ont été appréciées. Bonne recette, tant mieux pour un futur voyage :

21 mai 2016 : Marche - repas. Pour la quatrième fois notre marche suivie d'un repas froid a rassemblé aussi bien les marcheurs que les dîneurs ! Bonne soirée !

21 juin 2016 : voyage à la Rochelle. Visite de la ville en calèche suivie d'un bon repas. L'après-midi a été réservé à l'aquarium. Journée commencée par le café/croissant et retour très animé par nos chanteuses habituelles.

30 juin 2016 : pique-nique traditionnel, chacun amenant et échangeant le contenu de ses gamelles, suivi de jeux : boules, cartes, jeux de société et marche... digestive.

15 août 2016 : vente de crêpes. Toujours beaucoup de succès, donc bonne recette ! Aide aux sorties !

4 septembre 2016 : Paella. Excellant comme d'habitude ! Participation en hausse ! Encore une bonne journée !

6 septembre 2016 : voyage pique-nique. La journée a débuté par la visite de la biscotterie : très intéressante ! L'après-midi, promenade en gabarre à Bergerac.

23 octobre 2016 : repas annuel. Bon repas entrecoupé par nos scénettes habituelles qui ont déclenché des rires et de la bonne humeur ! Bon moment de divertissement, nous en avons tous besoin !

19 novembre : assemblée générale suivie d'un apéritif dinatoire, en remerciement pour les bénévoles.



À la brocante du 15 août, vente de crêpes et d'objets réalisés par les membres du Club pour financer les activités.



## La vie des associations

### Au programme du Club pour 2017

Le Club de l'amitié propose les activités ouvertes à tous :

- **Samedi 17 décembre** : promenade avec le Père Noël suivie d'une dégustation de vin et de chocolat chaud.

### Et toujours :

**Jeux de société** (photo ci-contre) : Tous les jeudis après-midi le Club de l'Amitié ouvre ses portes aux férus de jeux de société. Les amateurs se retrouvent ainsi pour taper la belote ou jouer avec les mots... La séance se termine par un goûter. Ces rendez-vous sont ouverts, gratuitement, tous les jeudis de 14h00 à 17h00 (horaires d'hiver) et 14h30 à 17h30 (horaires d'été).

**Promenades pédestres** : le club organise des promenades ouvertes à tous, les troisièmes samedis du mois. Rendez-vous à 14h30 place de la mairie.

**Connaissance du monde** : ces sorties au cinéma de Thiviers ont été reconduites pour 2016-2017 dans les mêmes conditions : covoiturage, prix de groupe à partir de 10 personnes : 4 € pour les adhérents, 5,80 € pour les non adhérents.



## Les Amis de la Côte et de la Dronne

### Bilan de la saison 2016

Pour l'année 2016, le nombre de cartes de pêche vendues est resté sensiblement identique à 2015. Nous rappelons qu'en prenant une carte de pêche à *La Marmite* ou à l'Office de tourisme de Brantôme, vous devenez membre d'office de l'association de pêche de Saint-Pierre-de-Côle. Vous êtes donc concerné par la vie de cette association et notamment vous devez participer à l'assemblée générale.

En 2016, nous avons comme chaque année réalisé diverses activités pour suivre la population piscicole dans notre rivière. Nous avons participé à des pêches électriques pour évaluer par espèce la quantité de poissons présents. Nous avons effectués des alevinages en truites « farios » de souche. Les pêches électriques ont permis de démontrer que ces alevinages s'avéraient efficaces.

Pour l'ouverture, nous avons réalisé un lâcher de truites « arc-en-ciel » afin que les pêcheurs puissent conserver ces truites et relâcher les « farios » de souche (No Kill) lorsque leur état le permet.

Nous avons participé au championnat de Dordogne Open de pêche au toc en organisant la première manche en avril. Ce championnat est « open » et donc ouvert à tous les pêcheurs ayant une carte ; des membres de notre AAPPMA terminent régulièrement parmi les meilleurs. Cette année le niveau du cours d'eau était correct

pour permettre des conditions de pêche agréables.

Nous avons aussi organisé le traditionnel concours de pêche de la fête patronale avec une bonne affluence. Ce concours est aussi le rendez-vous de tous les villageois qui échangent sur tous les sujets et ce n'est pas là le moindre intérêt de notre concours annuel.

### Réflexe salvateur

Après le concours de pêche organisé à l'occasion de la fête patronale début août, un enfant de 3 ans a glissé dans la Côle et s'est retenu à la rive. Nicolas Bersac, 15 ans, en train de pêcher à proximité, n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour secourir le jeune enfant et l'aider à rejoindre la terre ferme, ce qui constitue un bel exemple de dévouement qu'il faut saluer.



*Nicolas Bersac, tee-shirt jaune, lors de la remise des prix du concours de pêche.*

# La vie des associations

## Comité des Fêtes

### Nouvelle présidente

Suite à la démission de sa présidente, **Fabienne Besse**, pour des raisons personnelles; le bureau du comité s'est réuni le vendredi 2 décembre pour élire son nouveau bureau. Ont été désignés :

- Présidente : **Josette Deschamps** (photo ci-contre)
- Vice-président : **Thierry Bersac**
- Trésorière : **Nathalie Blanchard**
- Trésorière adjointe : **Christine Collard**
- Secrétaire : **Eliane Fressengeas**
- Secrétaire adjointe : **Isabelle Commery**



### À la fête patronale



Samedi : La fête commence pour les enfants aux auto-tamponneuses.



Thierry Bersac, vice-président, au service à la buvette.



Dimanche, après le feu d'artifice au stand de tir.



Lundi après-midi, enfants et adultes se défient au tir à la corde.

### Au programme de 2017

- Samedi 11 février : **Saint-Valentin**, repas dansant à la salle des fêtes
- Samedi 17 juin : **Feu de la Saint-Jean**, repas animé au camping
- Samedi 1<sup>er</sup> juillet : **Marché de nuit**, vente et dégustation de produits locaux.
- **Fête patronale** :
  - Samedi 5 août : fête foraine et bal gratuit, repas

le soir.

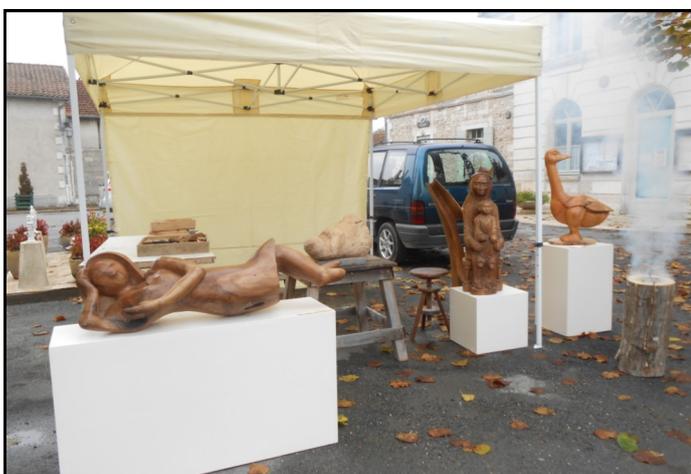
- Dimanche 6 août :
  - matin : concours de pêche le matin
  - l'après-midi : jeux et goûter gratuits pour les enfants
  - le soir : feu d'artifice sur la Côte et bal gratuit fête foraine
- **Vide grenier** : 15 août, emplacements gratuits, plateau repas le midi.

## La vie des associations

### En val de Côle

#### Journée de l'Arbre

La journée de l'Arbre 2016 s'est tenue le dimanche 6 novembre dernier. Sur la place, les étals proposaient les produits de pépiniéristes, sculpteur sur bois, bâtons de marche, vannier, etc. Dans la salle des fêtes étaient exposés des tableaux et des fossiles d'arbres préhistoriques. Quarante personnes ont participé au repas proposé à la salle des fêtes. Enfin, Jean-Claude Pargney, ancien professeur de l'Université de Nancy, a conclu la journée par un conférence sur les arbres fossiles du temps des dinosaures devant un public attentif de soixante personnes.



*Sculptures sur bois réalisées par Bernard Mazière de la Chapelle-Faucher.*



*Fossiles d'arbres préhistoriques et matériel d'étude.*



*Exposition de tableaux.*

### Renaissance du Vieux Bruzac

#### 9<sup>e</sup> Festival de la Côle

Le neuvième Festival de la Côle organisé par l'association Renaissance du Vieux Bruzac a clôturé la saison d'animations autour du Château de Bruzac le dimanche 16 octobre.

Après un apéro en musique offert sur la place de la mairie, les convives ont partagé un repas sous forme d'auberge espagnole à la salle des fêtes. Ensuite Philippe Mousnier et Christophe Villeveygoux, facteurs de vieilles ont proposé une causerie sur le thème de l'évolution de la lutherie de la vielle à roue.

C'est au son de cet instrument que Pascal Lefeuvre, de l'ensemble Tre Fontane, a conclu la journée par un concert de morceaux "du Moyen Âge à nos jours".



*Philippe Mousnier et Christophe Carrère animent l'apéro concert.*

## La vie des associations

### Amicale des anciens combattants

**Hommage aux poilus** (suite de la première page).

L'important travail de recherche effectué par Jean-Michel Lahieyte assisté d'Estelle Chartrain a permis de retrouver les circonstances de la mort des soldats de 1914-1918 dont les noms figurent sur le Monument aux Morts. Voici un résumé (12 soldats sur 27, la suite dans notre prochaine édition) des panneaux présentés lors de l'exposition de novembre 2016.

**BEAUSOLEIL Jules**, conducteur au 8<sup>e</sup> Escadron du Train, né le 29 décembre 1886 à Saint-Pierre-de-Côle, mort pour la France à l'hôpital de Périgueux, le 30 avril 1918 à 31 ans, des suites d'une maladie contractée en service commandé.

**BEAUSOLEIL Paulin**, 2<sup>e</sup> classe au 176<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 26 février 1892 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 11 janvier 1916 à 23 ans de maladie à l'hôpital temporaire n°1 du camps militaire de Zeïtenlik en Salonique (Grèce).

**BELLARD Auguste**, 2<sup>e</sup> classe au 78<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 14 juillet 1885 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 06 octobre 1917 à 32 ans, tué à l'ennemi à la ferme de Navarin à Souain-Perthes-lès-Hurlus dans la Marne.

**BOISSAVY Paul**, caporal au 363<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 26 novembre 1884 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 06 avril 1918 à 33 ans, tué à l'ennemi à Chauny dans l'Aisne.

**BOST Louis**, sapeur au 5<sup>e</sup> Régiment du Génie, né le 14 avril 1876 à Cubjac, mort le 29 mai 1919 à 43 ans. à son domicile à Saint-Pierre-de-Côle de la tuberculose pulmonaire contractée en service.

**BOURDON Eugène**, capitaine de réserve à l'État Major de la 78<sup>e</sup> brigade, né le 16 juillet 1870 à Paris, mort le 01 juillet 1916 à 45 ans, tué à l'ennemi au Bois d'en Haut sud d'Hardecourt dans la Somme.

**BRACHET Ernest**, adjudant au 62<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains, né le 20 janvier 1892 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 30 novembre 1914 à 22 ans, tué à l'ennemi à Saint-Éloi en Belgique.

**BUIS François**, soldat au 138<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 12 avril 1889 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 10 septembre 1914 à 25 ans, tué à l'ennemi à Bréban dans la Marne.

**BUIS Jean, Mathurin**, 2<sup>e</sup> classe au 70<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains, né le 09 juin 1887 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 11 août 1916 à 29 ans, tué à l'ennemi à Maurepas dans la Somme.

**CABIROL Sicaire**, sergent au 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 23 septembre 1889 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 29 avril 1917 à 27 ans, tué à l'ennemi à Prosnes dans la Marne.

**CAMUS Fernand**, 2<sup>e</sup> classe au 60<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né le 05 octobre 1892 à Saint-Front-d'Alemps, mort le 13 janvier 1915 à 22 ans, tué à l'ennemi à Cuffies dans l'Aisne.

**CHAMINADE Jean** 2<sup>e</sup> canonnier auxiliaire au 21<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de campagne, né le 05 octobre 1886 à Saint-Romain, mort le 13 octobre 1918 à 32 ans, décédé de maladie contractée en service à l'hôpital n°2 d'Angoulême. (À suivre)



Photo du haut : Jean-Michel Lahieyte commente les documents de l'exposition.

Photo du bas : l'allocution de Lucien Gardillou, président des Anciens Combattants. À ses côtés Colette Langlade, députée et Franck Besse, maire. À gauche, André Combeau, ancien président.



### Assemblée générale le 28 janvier 2017

Elle aura lieu à la salle des fêtes à 16h30. Elle est ouverte à tous, venez nombreux !

### Une belle endormie

Au siècle dernier fut découverte lors de la démolition d'un vieux mur dans le bourg de Saint-Pierre-de-Côle, une sculpture d'une étonnante beauté malgré de graves mutilations.

Il s'agissait d'une piéta « ou vierge de pitié » datable du XVI<sup>e</sup> siècle et les dommages évoqués attribuables aux réalités religieuses de cette époque « rappelons à cet égard la victoire en l'an 1575 des catholiques sur les huguenots à Champlouviens.

Voulut-on protéger la sculpture en la cachant dans l'épaisseur du mur ou l'utiliser simplement comme pierre de remploi ? Nul ne le saura. Difficile en tout cas d'incriminer les événements révolutionnaires, la surface de l'œuvre ayant conservé la couleur légèrement ocrée du bloc de calcaire dont elle est issue et l'absence de restauration depuis la découverte étant par ailleurs attestée.

On ne saurait écarter l'hypothèse que la piéta ait été dissimulée dans un mur de la maison du curé en raison de la proximité apparemment très étroite de la maison presbytérale et de l'église, au vu du moins de certains actes notariés du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il faudrait aussi considérer avec attention la possibilité au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles du cadeau de la piéta à l'église de Saint-Pierre par l'un des grands seigneurs de Bruzac, Galiot I de Genouillac ou Brandelis de Biron par exemple.

A noter aussi que l'abbé Jean Matthieu, lors de sa visite canonique du 25/11/1688, ne mentionne pas la sculpture dans son énumération des biens de l'église et c'est assez pour présumer qu'elle était alors emmurée : elle devait le demeurer trois siècles encore.

Il convient d'en venir maintenant à l'œuvre telle qu'elle nous est parvenue. De nos jours, seul le recto est ouvragé, le verso n'offre qu'une surface plane, le bloc de calcaire ayant été scié sans doute pour l'adapter à sa destination de simple pierre dans le mur.

Le Christ est allongé sur les genoux de sa mère, la tête est soutenue par Marie-Madeleine, Saint-Jean ou quel-



qu'un d'autre, ses bras et ses jambes ont été arrachés, ne laissant que leurs traces, le visage est méconnaissable, la chevelure indistincte.

Le mouvement du drapé de la robe de la Vierge renseigne sur la position de sa tête penchée sur le visage de son Fils ; de même l'inclinaison de la tête de Marie-Madeleine, sur ce même visage est également envisageable.

Dans cette composition ou tout est naturel et admirablement dessiné un détail saute aux yeux : ce pli qui se love sous le corps arqué du Christ, ce pli fait à dessein pour souligner l'immatérialité de ce corps, car c'est le corps de Dieu.

Si mutilé qu'il soit aujourd'hui ce relief n'en est pas moins extraordinaire par sa capacité à nous restituer tout naturellement la sculpture originelle conçue pour être vue et admirée de toutes parts, car il est en lui-même une œuvre d'art remarquable et des plus dignes d'une mesure de conservation nationale.

Que les heureux possesseurs de ce chef d'œuvre soient profondément remerciés et félicités d'avoir autorisé sa révélation dans le bulletin municipal et qu'ils soient également assurés qu'il a été pris bonne note de leur désir de conserver l'anonymat.

Bernard Sainte-Marie

## La vie de la commune en images



Carrefour des quatre routes : placette paysagères (à gauche). feux tricolores (à droite).



Parking route de Brantôme : palissades de bois et plantation d'arbre fruitiers décoratifs.



Inauguration du sentier d'interprétation pédagogique avec David Faugère, de l'association Au fil du temps, Franck Besse, maire, Colette Langlade, députée, Isabelle Cormery, adjointe.



Pose de poteaux de protection pour les bornes électriques du camping.



Les trois nouveaux conteneurs du tri sélectif des déchets installés route de Brantôme.